

RÈGLEMENT des COURSES DU LAC KRUTH WILDENSTEIN SAMEDI 3 JUIN 2023
ORGANISATEUR : US THANN ATHLETISME

PROGRAMME et HORAIRE DES COURSES :

- « 5 km » : départ à 17 h 00 : 1 boucle à parcourir autour du lac
- « 10 km » : départ à 18 h 00 : 2 boucles à parcourir.

Épreuves classantes FFA à **Label Régional**. **Le 10 km est une course qualifiante pour les championnats de France.**

Maintien des courses enfants lancées en 2019 :

- Course de 750 m : départ à 16 h 30 (catégorie éveil athlétique et poussin)
- Course de 1 500 m : départ à 16 h 45 (catégorie benjamins et minimes)

Conformément à la nouvelle réglementation, la course dédiée aux éveils athlétiques et aux poussins ne sera pas chronométrée, ces deux catégories n'ayant pas le droit de prendre le départ d'une course chronométrée ou avec un classement.

L'arrivée des courses se situe sur le parking du lac de Kruth-Wildenstein (le long de la route D13 bis).

Parcours sécurisé. Mesurage officiel pour les courses de 5 km et 10 km.

Ravitaillement sur le 10km à la moitié et pour toutes les courses à l'arrivée.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Les courses sont ouvertes à tous licenciés et non licenciés toutes catégories confondues :

- à partir de la catégorie « cadet » (2007-2008) sur le parcours des « 5 km »,
- à partir de la catégorie « cadet » (2007-2008) sur les « 10 km ».

Et uniquement pour les catégories suivantes :

- « éveil athlétique » (2015 – 2016) et « poussin » (2013-2014) sur les 750 m.
- « benjamin » (2011-2012) et « minimes » (200ç-2010) sur les 1 500 m.

Conformément à l'art. L.231-3 du code du sport, les licenciés Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou licenciés en compétition de la FFPM ou FFCO devront obligatoirement fournir une **photocopie de leur licence** en cours de validité, au plus tard au retrait du dossard.

Les non licenciés devront obligatoirement fournir avant l'épreuve un **certificat médical** spécifiant la non contre-indication de la pratique de la course à pied « **en compétition** » **datant de moins d'un an** au jour de l'épreuve.

S'il ne respecte pas les conditions, le coureur ne pourra pas participer à la course et ne pourra pas prétendre à un remboursement d'inscription.

Inscriptions en ligne sur le site de : www.sporkrono.fr

Il est impératif de remettre à l'organisation le jour de la course au plus tard la copie du certificat médical.

TARIFS DES INSCRIPTIONS :

Course «750 m» réservée à la catégorie éveil athlétique (nés en 2014-2015) et poussin (nés en 2013-2014) et **Course «1 500 m»** réservée à catégorie benjamin (nés en 2010-2011) et minimes (nés en 2009 et 2010) : **2 euros** via www.sporkrono.fr
Possibilité d'inscription sur place sans surcoût, le jour de la course de 14h00 à 15H30

« Les 5 km » : 8 euros pour les athlètes licenciés à la FFA, **10 euros** pour les non-licenciés via www.sporkrono.fr
Possibilité d'inscription, **sur place**, le jour de la course de 14h00 à 16h00 **au tarif de 13 euros**. Un euro par inscription sera reversé à l'association VIVRE AVEC PARKINSON.

« Les 10 km » : 12 euros pour les athlètes licenciés à la FFA, **14 euros** pour les non-licenciés via www.sporkrono.fr
Possibilité d'inscription **sur place** le jour de la course de 14h00 à à 17h00 **au tarif 18 euros**.
Un euro par inscription sera reversé à l'association VIVRE AVEC PARKINSON.

En s'acquittant de son inscription, chaque compétiteur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte (pour les mineurs, la personne détenant l'autorité parentale).

L'inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit.

RETRAIT DES DOSSARDS :

Le jour de la course le samedi 4 juin au secrétariat de la course au Lac de Kruth-Wildenstein situé sur le parking du Lac (D13bis) dans les créneaux horaires suivants :

- de 15h00 à 16h15 pour les courses des enfants
- de 15h00 à 17h00 pour les « 5km »
- de 15h00 à 18h00 pour les « 10km »

Un T-Shirt technique sera offert aux participants des Courses de « 5km » et « 10 km ».

ASSURANCES

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile et dégage son entière responsabilité pour tout incident, accident, dommage corporel ou matériel pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

RAVITAILLEMENTS

Ravitaillement à l'arrivée des deux courses et sur le parcours uniquement pour les «10 KM » .

RÉSULTATS et RÉCOMPENSES

La proclamation des résultats et la remise des prix se feront le soir même sur le parking du Schlossberg (ligne d'arrivée) après l'arrivée de chaque course.

Pour les courses de 5km et 10km : des récompenses seront prévues aux trois premiers au

classement scratch **et pour les 10 km seulement** aux premiers de chaque catégorie.
Les résultats paraîtront sur les sites internet : www.sporkrono.fr et www.eha.athle.com

DROIT A L'IMAGE

Par son inscription, chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayant-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation sur lesquelles ils pourraient apparaître.

REMARQUES

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment.

Il est conseillé de consulter régulièrement les **sites de l'US THANN ATHLETISME** ou la page **FACEBOOK** pour prendre connaissance de nouvelles informations ou mises à jour éventuelles pouvant intervenir.

Sur internet : www.us-thann-athletisme.fr

Sur Facebook : Les courses du Lac

10 janvier 2024